



UNE RÉPONSE
À VOTRE PROJET
EN 60 MIN CHRONO

 **mmoprêt**
La réponse immédiate à vos projets

Séverine COOMANS
06 60 44 00 89

PRÊT IMMOBILIER

Financement immobilier :

- Acquisition
- Renégociation de prêt immobilier
- Rachat de soultte
- Travaux

Objet du prêt :

- Résidence principale
- Résidence locative (Ancien, Pinel, LMNP)
- Résidence secondaire
- Local Commercial
- Résidence dite Mixte
- SCPI

Type de bien :

- Ancien
- Neuf (VEFA, CCMi)
- Ancien + travaux

Type d'acquéreurs :

- Personne physique
- Personne morale (SCI classique ou familiale)
- Entrepreneur
- Professions libérales

Type de prêt :

- Taux fixe
- Taux semi-fixe
- Taux variable
- Prêt-relais
- Prêt libre et conventionné (PAS – PTZ)
- Prêt In-Fine
- Prêt à palier
- Prêt lissé

Lexique :

RP : Résidence Principale / RL : Résidence Locative / RS : Résidence Secondaire



ASSURANCES EMPRUNTEURS

Délégation d'assurances (avec tout type de couverture et délai de carence)
déliaison assurance groupe (loi LAGARDE, HAMON et amendement BOURQUIN)

L'objectif est de trouver la meilleure couverture sur-mesure (délai de carence à
30/60/90 voire 180 jours selon le profil du client) à une tarification la plus
compétitive possible.

RÉGROUPEMENT DE CRÉDIT

Rachat d'un ou plusieurs crédits personnels avec possibilité d'enveloppe de
trésorerie.

Le but est de permettre aux clients d'alléger au maximum leurs mensualités des
crédits personnels contractés afin de pouvoir dégager une capacité d'emprunt plus
importante et se constituer, le cas échéant, un apport sur le futur projet.

Rachat de prêt immobilier avec crédits personnels avec possibilité d'enveloppe de
trésorerie.

Cela permettrait aux clients déjà propriétaires de regrouper en un seul et unique
prêt
la totalité des encours et permettre d'alléger la charge totale des prêts contractés.

HYPOACQUIZ

(uniquement pour les salariés, fonctionnaires, retraités ou rentiers)

A pour but de financer RP, RL ou RS

Destiné pour les propriétaires souhaitant acquérir un nouveau bien mais qui
devront faire face à un taux d'endettement trop important (possibilité d'aller jusqu'à
35 ans de durée de prêt et jusqu'à 95 ans en fin de prêt pour un emprunteur).

Destiné aux locataires ayant forcément un apport (ratio hypothécaire au minima à
100%)

Possibilité de contracter un prêt sans assurance !



Séverine COOMANS
06 60 44 00 89



www.immopret.fr

IMMOPRÊT FRANCE, AU CAPITAL DE 179 980€

Siège social : 37 boulevard CARNOT, 59000 LILLE

03 66 72 92 89

RCS Lille 502647142 - Catégorie(s) : COBSP - MIOBPS - MIA - COA

Immatriculation ORIAS N° 13003389 - www.orias.fr

Immoprêt est une marque de Compagnie Européenne de Crédit, filiale de Financière CEP. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante, y compris vis-à-vis de ses fournisseurs. Consultez la liste de nos partenaires sur immopret.fr. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 10 jours (10) à compter de la réception de l'offre de financement. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez votre capacité d'emprunt avant de vous engager. Si, pour garantir votre crédit, une hypothèque est prise sur votre bien immobilier, sachez qu'en cas de défaillance de votre part, le prêteur peut demander la saisie du bien pour la vente. ACPR - Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation, 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09/ acpr-banque-France.fr. Pour tout recours contactez le franchiséur Immoprêt France à sa@immopret.fr. Crédits photos : iStock 609705712, iStock 656245290, iStock 147446143